

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 18 novembre 2021, s'est réuni le 25 novembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	37
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Stéphane CADO

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	-
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN,
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN :	Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Marie-France LE COZ (BANNALEC), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Daniel HANOCQ (LE TREVOUX), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Patrick TANGUY (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE), Jean-Yves LE GOFF (SCAER), Jean-François LE MAT (SCAER), Monique CAUDAN (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Marie-France LE COZ (BANNALEC) a donné pouvoir à Christophe LE ROUX (BANNALEC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Loïc PRIMA (CLOHARS)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Patrick TANGUY (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20211125-2021_240-DE

Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Jean-Yves LE GOFF (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
Monique CAUDAN (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

DCC2021-240

POLITIQUE PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
4- ALIMENTATION

Projet Alimentaire de Territoire (PAT) : candidature à l'appel à projet de la DRAAF

En réponse aux besoins des habitants et aux enjeux des acteurs du territoire, et dans une volonté de valoriser et coordonner l'ensemble des opérations privées et politiques publiques menées dans le champ de l'alimentation, Quimperlé Communauté s'est engagée à élaborer un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) pour travailler collectivement sur l'ensemble du système alimentaire.

Dans un premier temps, il s'agit de favoriser le bien manger pour tous à travers l'amélioration de la qualité des repas en restauration collective tout en agissant sur la prévention des déchets et du gaspillage ainsi que de lutter contre la précarité alimentaire chez les publics en vulnérabilité. D'autre part, le territoire aspire à accompagner son agriculture et promouvoir l'approvisionnement local en agissant sur le foncier, l'interconnaissance entre producteurs et citoyens et la commande publique des établissements collectifs.

Suite à la loi d'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 Octobre 2014 sur les PAT, un appel à projets est lancé tous les ans pour décliner le Plan Alimentaire National (PNA) à l'échelle des collectivités. Il est soit d'ordre national pour les PAT émergents, soit d'ordre régional pour les PAT existants.

Dans le cadre du Plan France Relance, la Mesure 13 de ce plan ouvre exceptionnellement la candidature régionale PAT aux territoires émergents sur le sujet, avec une enveloppe renflouée. Les probabilités d'être lauréat avec des fonds importants sont donc plus élevés.

L'appel à projet « PAT émergent » représente donc une opportunité pour développer un programme d'actions ambitieux sur le volet de l'alimentation en finançant un poste de chargé de mission Projet Alimentaire de Territoire et des prestations d'accompagnement dans sa réalisation.

L'enveloppe financière susceptible d'être allouée est de 100 000 € sur 3 ans.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- VALIDER la candidature de Quimperlé Communauté à l'appel à projet PAT

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- VALIDE la candidature de Quimperlé Communauté à l'appel à projet PAT

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sebastien MIOSSEC